

Strasbourg, le 4 novembre 2005

**Greco (2005) 19F**

**25<sup>e</sup> réunion plénière du GRECO**  
(Strasbourg, 10-14 octobre 2005)

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

## **I. Ouverture de la réunion**

1. La 25<sup>e</sup> réunion plénière du GRECO est présidée par la Vice-présidente, M<sup>me</sup> Isabelle VAN HEERS (Belgique). La liste des participants est reproduite à l'annexe I du présent rapport.
2. La Vice-présidente ouvre la réunion et présente les excuses du Président, M. Drago KOS (Slovénie), qui ne peut participer. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants, et plus particulièrement à ceux qui viennent d'être nommés.

## **II. Adoption de l'ordre du jour**

3. Le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

## **III. Informations communiquées par le Président**

4. A sa 31<sup>e</sup> réunion (Strasbourg, 8 et 9 septembre 2005), le Bureau a essentiellement traité des modalités de la préparation du Troisième Cycle d'Évaluation. Cette question, ainsi que les propositions du Bureau concernant le mandat et la composition des deux groupes de travail, seront examinées au titre du point 9 de l'ordre du jour. Des exemplaires du rapport de la 31<sup>e</sup> réunion du Bureau (Greco (2005) 17F Révisé) sont disponibles.

## **IV. Informations communiquées par le Secrétaire Exécutif**

5. Le Secrétaire Exécutif rend compte des développements intervenus depuis la 24<sup>e</sup> réunion plénière du GRECO (juin-juillet 2005) :

- M<sup>me</sup> Lioubov SAMOKHINA a quitté le secrétariat du GRECO pour occuper un poste permanent dans un autre service de l'Organisation. Elle a été remplacée par M<sup>me</sup> Tania VAN DIJK, ancien *senior Policy Officer* au Ministère de la Justice des Pays-Bas, où elle s'est notamment occupée des questions de financement du terrorisme et de blanchiment d'argent. M<sup>me</sup> Van Dijk a aussi été évaluatrice pour l'évaluation du deuxième cycle de l'Irlande ;

- Le GRECO sera confronté à certains problèmes budgétaires en 2006. Une façon d'y faire face consisterait à adopter, à compter de décembre 2005, une « politique de document zéro ». Selon cette pratique, qui n'est pas inhabituelle pour le Conseil de l'Europe, les exemplaires des documents de travail envoyés aux délégations par courrier électronique avant une réunion plénière ne sont pas disponibles en salle. Il en serait ainsi à compter de la 26<sup>e</sup> réunion plénière du GRECO (5-9 décembre 2005). Il est rappelé à la plénière que les documents de travail qui lui sont destinés sont désormais disponibles, dès leur parution, sur la partie restreinte du site Internet GRECO réservée aux documents confidentiels ;

- Le GRECO a été représenté à une Conférence « Octopus Interface » sur la lutte contre la criminalité économique (Portugal, 28-30 septembre 2005) par M. Paul STEPHENSON (Royaume-Uni, membre du Bureau). Des exemplaires de son intervention (Greco Inf (2005) 12), au cours de laquelle il a décrit sommairement les travaux du groupe, sont disponibles ;

- L'Ukraine a déposé son instrument de ratification de la Convention civile sur la corruption (STE n° 174) et deviendra ainsi le 40<sup>ème</sup> membre du GRECO le 1<sup>er</sup> janvier 2006, date de l'entrée en vigueur de la convention à son égard. Cette 40<sup>e</sup> adhésion serait l'occasion d'un événement médiatique au cours duquel les journalistes pourront être mis au courant des travaux du GRECO ;

- Le ministre de la Justice du Canada a informé le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de l'intention du Canada de ratifier les Conventions pénale et civile sur la corruption (STE n° 173 et 174). Aucun calendrier à cet effet n'a apparemment été fixé ;

- L'Italie a fait part de son intention de devenir membre du GRECO et le Secrétaire Exécutif a été invité à une Conférence de Transparency International (Rome, 22 novembre 2005) destinée notamment à favoriser cette adhésion ;

- Lors de la session d'octobre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le Secrétariat a rencontré le Sénateur Sadot SANCHEZ, Président de la Commission des droits de l'homme du Sénat mexicain. La délégation mexicaine auprès de l'APCE est très intéressée par les travaux du GRECO et il souhaite organiser une conférence sur les questions liées à la lutte contre la corruption au deuxième semestre de 2006. Un échange de vues entre la délégation mexicaine auprès de l'APCE et des représentants du Bureau du GRECO pourrait être organisé en marge de la session de janvier de l'APCE (23-26 janvier 2006) ;

- Le Sommet UE – Russie tenu en mai a permis d'élaborer une « feuille de route pour l'espace commun de liberté, de sécurité et de justice » dans laquelle il est recommandé à la Fédération de Russie de ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption et les Conventions civile et pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption ;

- Depuis GRECO 25, la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173) a été ratifiée par le Luxembourg, ce qui porte à 31 le nombre total de ratifications ; la Convention civile sur la corruption (STE n° 174) l'a été par l'Ukraine, ce qui porte le nombre total de ratifications à 25 et le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191) l'a été par l'Irlande et le Luxembourg, d'où 11 ratifications au total ;

- La Convention des Nations Unies contre la corruption entrera en vigueur le 14 décembre 2005. Quatre Etats membres du Conseil de l'Europe (Croatie, France, Hongrie et Roumanie) figurent parmi les 33 pays qui l'ont ratifiée et la Commission européenne l'a signée. La première conférence des Etats Parties se tiendra en octobre/novembre 2006 ;

- Le Secrétaire Exécutif, avec le président du GRECO, a participé, à la quatrième et dernière réunion du groupe d'études de Transparency International (TI) sur le suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption (Berlin, 23-24 septembre 2005). L'ONUDC a joué un rôle croissant dans cette initiative de Transparency International. L'OCDE et le DFID (Department for International Development, Royaume-Uni), l'Initiative anti-corruption du Pacte de stabilité et diverses sections de TI étaient aussi représentés. Ces dernières seraient consultées sur le document que le groupe élabore sur un éventuel processus de suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Ce document devrait être disponible en juin 2006 et sera présenté à la première réunion de la Conférence des Etats parties en octobre/novembre 2006. Il présentera un certain nombre de modèles possibles de suivi dont les suivants :

- Comptes rendus périodiques des parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption à la Conférence des Etats parties et discussions en séance plénière;
- système de chambres à savoir, évaluation mutuelle au sein de groupes composés de plusieurs pays;

- recours à des mécanismes régionaux existants (GRECO, OAS, etc);
  - mécanisme distinct de l'ONU;
- Le GAFI a l'intention de créer un groupe de travail sur le rapport entre les questions de blanchiment d'argent et la corruption. Son secrétariat a été informé par écrit des travaux actuels du GRECO en la matière ;
- La Chambre internationale du commerce (CIC) a lancé une initiative pour inciter l'OCDE à développer ses travaux dans le domaine de la corruption dans le secteur privé, consistant éventuellement à compléter la Recommandation révisée de 1997 par une interdiction claire de la corruption dans le secteur privé ;
- Des exemplaires d'une déclaration de principe de la Chambre internationale du commerce sur la Convention des Nations Unies contre la corruption (Greco Inf (2005) 10) traitant de la nécessité d'assurer un suivi et la réponse de la Commission européenne (Greco Inf (2005) 11) sont disponibles. La mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation distinct de l'UE pour lutter contre la corruption figure apparemment toujours à l'ordre du jour de la Commission européenne.

## **V. Procédure d'évaluation du deuxième cycle**

### Projets de rapports d'évaluation sur l'« ex-République yougoslave de Macédoine », les Pays-Bas et la Roumanie

6. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur l'« ex-République yougoslave de Macédoine ».
7. Des membres de l'équipe d'évaluation (voir la liste des participants) font des exposés liminaires. Des représentants du pays présentent les observations de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport suit.
8. A l'issue d'une deuxième lecture, le GRECO adopte le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur l'« ex-République yougoslave de Macédoine » (Greco Eval II Rep (2004) 11F).
9. Le GRECO invite les autorités de l'« ex-République yougoslave de Macédoine » à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de ce rapport.
10. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur les Pays-Bas.
11. Un membre de l'équipe d'évaluation fait un exposé liminaire. Des représentants du pays présentent les observations de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport suit.
12. A l'issue d'une deuxième lecture, le GRECO adopte le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur les Pays-Bas (Greco Eval II Rep (2005) 2F).
13. Le GRECO invite les autorités des Pays-Bas à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de ce rapport.
14. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur la Roumanie.

15. Des membres de l'équipe d'évaluation font des exposés liminaires. Des représentants du pays présentent des observations de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport suit.
16. A l'issue d'une deuxième lecture, le GRECO adopte le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur la Roumanie (Greco Eval II Rep (2005) 1F).
17. Le GRECO note avec satisfaction que la Roumanie autorise la publication de ce rapport.

#### **VI. Procédure au titre de l'article 32, paragraphe 2 du Règlement intérieur du GRECO**

18. Le GRECO adopte l'Évaluation globale des informations fournies par la délégation de la Géorgie, conformément à l'alinéa (i) du paragraphe 2 de l'article 32 de son Règlement intérieur, (Greco Eval I (2005) 4F Rev), que son rapporteur spécial, Ákos KARA (Hongrie), a élaborée. Dans les conclusions de cette évaluation globale, la délégation est invitée à soumettre au Secrétaire Exécutif, avant le 31 janvier 2006, des renseignements supplémentaires. Les informations communiquées seront examinées par le GRECO lors de sa 27<sup>e</sup> réunion plénière.

#### **VII. Procédure de conformité du premier cycle**

##### Projets d'addenda aux rapports de conformité du premier cycle sur l'Estonie, l'Irlande et la République Slovaque

19. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur l'Estonie. Ce projet repose sur les informations communiquées par les autorités du pays, comme le requièrent les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle. Le GRECO adopte l'addendum (GRECO RC-I (2003) 6F Addendum) et met fin ainsi à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de ce pays.
20. Le GRECO invite les autorités de l'Estonie à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de cet addendum<sup>1</sup>.
21. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur l'Irlande. Ce projet repose sur les informations communiquées par les autorités du pays, comme le requièrent les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle. Le GRECO adopte l'addendum (Greco RC-I (2003) 14F Addendum) et met fin ainsi à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de ce pays.
22. Le GRECO invite les autorités de l'Irlande à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de cet addendum.
23. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la République Slovaque. Ce projet repose sur les informations communiquées par les autorités du pays, comme le requièrent les conclusions du Rapport de Conformité du Premier Cycle. Le GRECO adopte l'Addendum (Greco RC-I (2003) 2F Addendum) et met fin ainsi à la procédure de conformité du premier cycle à l'égard de ce pays.
24. Le GRECO invite les autorités de la République Slovaque à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication de cet addendum.

---

<sup>1</sup> L'addendum a été rendu public le 21 octobre 2005.

25. En application de la décision 19 du GRECO 24, la Délégation slovène présente des informations actualisées sur la proposition de démantèlement de la Commission slovène pour la prévention de la corruption. Le GRECO appelle de nouveau l'attention sur l'importance particulière de cette question pour la mise en œuvre de la recommandation viii formulée dans le cadre du Premier Cycle d'Evaluation et invite la Délégation slovène à présenter de nouvelles informations actualisées au GRECO 26.

### VIII. Troisième Cycle d'Evaluation

26. Il est rappelé qu'à sa 24<sup>e</sup> Réunion plénière, le GRECO a adopté un document sur le contenu et la préparation du Troisième Cycle d'Evaluation (Greco (2005) 10F révisé 2). Le Bureau 31 soumet, à la séance plénière actuelle, ses propositions concernant les projets de mandat des deux groupes de travail chargés d'assister le GRECO à préparer le Troisième Cycle d'Evaluation (Greco (2005) 15F révisé) et la composition de ces groupes (voir le document Greco (2005) 17F révisé).
27. Le GRECO adopte les mandats des groupes de travail **WP-ETS 173 sur les incriminations prévues par la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173)** et **WP-PF sur la transparence du financement des partis politiques** (Greco (2005) 15F révisé 2) après avoir décidé que les projets de questionnaires devant être élaborés par ces groupes devront être ciblés et indiquer clairement quelles informations sont requises. Les « ensembles d'outils » pour chacun des deux thèmes d'évaluation devront être soumis au Bureau avant le 30 juin 2006 et adoptés par la plénière dès que possible au deuxième semestre de 2006 de manière que des visites d'évaluation puissent avoir lieu dès le premier semestre de 2007.
28. La plénière a discuté longuement des critères à retenir dans la composition des groupes WP-ETS 173 et WP-PF. Il est demandé au Bureau de réexaminer ses propositions en tenant compte des débats et de présenter, au GRECO 26, des propositions révisées pour adoption. Il se peut qu'il soit aussi nécessaire de réfléchir à la manière de parvenir à une décision si un vote sur cette question se révèle inévitable. Il est fait observer qu'aucun des pays cités dans la proposition du Bureau n'a choisi de se retirer et au vu des contraintes budgétaires à prévoir pour 2006, il ne sera pas possible de couvrir le coût de plus de 12 participants au total au sein des deux groupes de travail.
29. En ce qui concerne plus particulièrement la composition des deux groupes de travail telle que suggérée par le Bureau (voir le document Greco (2005) 17F révisé), il est jugé nécessaire de prévoir des compétences en *common law* dans le groupe de travail WP-ETS 173 ; la personne compétente au besoin pourrait être associée au groupe de travail (par exemple être consultée par écrit sur les questions pertinentes sans devoir être présente « physiquement » aux réunions du groupe de travail). L'Irlande est citée comme candidate éventuelle. Il est aussi proposé que l'Azerbaïdjan et la Roumanie fassent partie du WP-PF afin d'améliorer la représentation géographique. Il n'est pas certain qu'il faille inclure plus d'un membre du Bureau dans chaque groupe de travail.
30. Le rôle de l'expert scientifique au sein du WP-PF, tel que proposé par le Bureau, est précisé. Cet expert serait chargé de conseiller le groupe de travail et d'exploiter les vastes compétences diverses dans le domaine du financement des partis politiques, y compris en regard des travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine. De l'avis général, le WP-PF profiterait de la présence, en son sein d'un tel expert scientifique. Le Secrétaire Exécutif souligne à cet égard qu'il ne serait

pas réaliste d'associer l'expert scientifique proposé au groupe de travail (c'est-à-dire en le consultant par écrit).

31. Afin de donner au Bureau des informations plus complètes et précises dont pourrait s'inspirer une proposition révisée, les délégations de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Irlande et de la Lituanie sont invitées à communiquer le nom d'un expert dont la participation au WP-ETS 173 pourrait être envisagée ainsi que d'autres renseignements utiles le concernant ; les délégations de l'Azerbaïdjan, de la France, de la Pologne et de la Roumanie sont invitées à faire de même pour le WP-PF.

#### **IX. Budget 2006**

32. Le Secrétaire Exécutif rappelle que le projet de propositions budgétaires du GRECO pour 2006 (Greco (2005) 14F) a été approuvé par le Secrétaire Général avant de l'être par le Comité du Budget. Le projet de budget pour 2006 sera présenté au Comité statutaire du GRECO pour adoption le 28 novembre 2005. Il tiendra compte de l'adhésion de l'Ukraine au GRECO le 1<sup>er</sup> janvier 2006.
33. Vu les restrictions budgétaires, le budget proposé laisse très peu de marge de manœuvre. Il ne couvre pas par exemple le coût d'un atelier de lancement pour former les évaluateurs du troisième cycle et il ne sera pas non plus possible d'assurer l'interprétation lors des réunions des groupes de travail WP-ETS 173 et WP-PF.

#### **X. Adoption des décisions**

34. Le GRECO adopte les décisions de la 25<sup>e</sup> réunion plénière, telle qu'elles figurent dans le document Greco (2005) 18F.

#### **XI. Dates des prochaines réunions**

35. Le GRECO tiendra sa 26<sup>e</sup> réunion plénière à Strasbourg du 5 au 9 décembre 2005. Il fait observer que son Bureau se réunira à Strasbourg les 7 et 8 novembre 2005.

## **ANNEXE I**

### **LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**

#### **ALBANIA / ALBANIE -Apologised / Excusée**

#### **ANDORRA/ANDORRE**

M. Frédéric GUTIERREZ LE SAUX  
Commissaire de Police, Unitat de Prevenció de Blanqueig (UPB)

#### **ARMENIA / ARMENIE**

Mr Ashot GALOYAN - **Apologised / Excusé**  
Adviser to the Minister of Foreign Affairs, Ministry of Foreign Affairs

#### **AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN**

Mr Inam KARIMOV  
Chief Adviser, Department of Coordination of Law Enforcement Bodies, Executive Office of the President of the Republic of Azerbaijan

#### **BELGIUM / BELGIQUE**

Mme Isabelle VAN HEERS  
**Vice-Présidente du GRECO – Vice-President of GRECO**  
Magistrat Fédéral, Parquet Fédéral

M. Jean-Marie LEQUESNE  
Commissionnaire Divisionnaire, Police Fédérale, Direction Générale de la Police Judiciaire

#### **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE**

Mr Vjekoslav VUKOVIC  
Assistant Minister of Security of Bosnia and Herzegovina, Council of Ministers of Bosnia and Herzegovina, Ministry of Security

Mr Sead TEMIM  
Prosecutor, Federal Prosecutor's Office of the Federation of Bosnia and Herzegovina

#### **BULGARIA / BULGARIE**

Mr Georgi RUPCHEV  
Head of Department International Legal Cooperation, Ministry of Justice

#### **CROATIA / CROATIE**

Mr Marin MRČELA  
Judge at the County Court in Zagreb

#### **CYPRUS / CHYPRE**

Mr Philippos KOMODROMOS  
Legal Officer, Law Office of the Republic, Counsel of the Republic

#### **CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE**

Mr Karel BLAHA  
Legal Expert, International Department, Ministry of Justice



**DENMARK / DANEMARK**

Ms Eva RØNNE NIELSEN  
Deputy Public Prosecutor, Office of the Director of Public Prosecutions

**ESTONIA / ESTONIE**

Ms Mari-Liis LIIV  
Adviser, Corruption Specialist, Department of Crime Policy, Ministry of Justice

**FINLAND / FINLANDE**

Mr Kaarle J. LEHMUS  
Inspector General of the Police, Ministry of the Interior, Police Department

Ms Helinä LEHTINEN  
Ministerial Advisor, Ministry of Justice, Crime Policy Department

**FRANCE**

Mme Claire MORICE  
Chargée de Mission  
Direction des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères

M. Pierre-Christian SOCCOJA  
Secrétaire Général du Service Central de Prévention de la Corruption, Service Interministériel placé  
auprès du Ministère de la Justice

**GEORGIA / GEORGIE**

Mr Artem TOGONIDZE  
Head of the Anti-Corruption Policy Branch, State & Public Security Department  
Office of the National Security Council

Mr Irakli CHIKOVANI  
Director of the State & Public Security Department, Office of the National Security Council

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Mr Malte MERZ  
State Prosecutor, Ministry of Justice

**GREECE / GRECE**

Mr Dimitrios GUIZIS  
Prosecutor, Athens Court of 1<sup>st</sup> Instance, Hellenic Ministry of Justice

**HUNGARY / HONGRIE**

Mr Ákos KARA  
Head of Division, Ministry of Justice

**ICELAND / ISLANDE**

Ms Ragna ARNADOTTIR - **Apologised / Excusée**  
Director of Legal Affairs, Ministry of Justice

**IRELAND / IRLANDE**

Ms Nicola MURPHY  
Administrative Officer, Department of Justice, Equality and Law Reform, Criminal Law Reform  
Division

Ms Joan DALY  
Department of Finance

**LATVIA / LETTONIE**

Ms Ludmila UZULNIKA  
Senior Specialist, Legal Division, Corruption Prevention and Combating Bureau

**LITHUANIA / LITUANIE**

Ms Aušra BERNOTIENE  
Director, Department of International Law, Ministry of Justice

Mr Algimantas ČEPAS  
Director, Law Institute of Lithuania

**LUXEMBOURG**

M. Jean BOUR - **Apologised / Excusé**  
Procureur d'Etat, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch

**MALTA / MALTE**

Mr Silvio CAMILLERI  
Attorney General, Attorney General's Office

**MOLDOVA**

Mme Cornelia VICLEANSCHI  
Procureur, Chef de la Section Générale, Bureau du Procureur Général

**NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Ms Eline WEEDA  
Senior policy maker at the Investigation Department, Ministry of Justice

Ms Nadia WALRAVEN  
Ministry of Justice, Investigation Department

Mr Alex BELLING  
Coordinating policy adviser, Ministry of the Interior and Kingdom Relations, Directorate-General  
Management Public Sector

Mr Pieter VERREST

Mr Alain HOEKSTRA

**NORWAY / NORVEGE**

Mr Bjørn VALVIK  
Chief of Police / Chief Constable, National Police Directorate

**POLAND / POLOGNE**

Mr Cezary MICHALCZUK  
Prosecutor, Department of International Cooperation and European Law, Ministry of Justice

Mme Iwona JANOWSKA-MARCINIAK  
Senior Specialist, Ministry of Finance, Bureau of Fiscal Documentation

**PORTUGAL**

Mrs Luisa Maia GONÇALVES - **Apologised / Excusée**  
Director of Department, International Relations, Ministry of Justice

**ROMANIA / ROUMANIE**

Ms Laura-Oana ȘTEFAN  
Director, Department for relations with the Public Ministry, Crime and Corruption Prevention

Mrs Anca JURMA  
Head Prosecutor, International Cooperation Service, National Anticorruption Prosecutor's Office

**SERBIA AND MONTENEGRO / SERBIE-MONTENEGRO**

Mrs Aleksandra POPOVIC  
Assistant Minister, Ministry of Justice

Ms Marija NOVKOVIC  
Advisor, Directorate for Anti-Corruption Initiative

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ  
Adviser of the Department of International Affairs, Ministry of Justice

**SLOVENIA / SLOVENIE**

Mr Drago KOS - **Apologised / Excusé**  
**President of GRECO / Président du GRECO**  
Chairman, Commission for the Prevention of Corruption

Mr Roman PRAH  
Senior Adviser, Commission for the Prevention of Corruption

**SPAIN / ESPAGNE**

Mrs Rosalía SERRANO  
Legal Adviser, Ministry of Justice

**SWEDEN / SUEDE**

Mr Kazimir ÅBERG  
Director of International Affairs, Head of Director – General's Office, Economic Crimes Bureau

**"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"**

Mr Nikola TUPANCESKI  
Professor of Criminal Law, Faculty of Law Justinianus "Primus"

Mme Snezana MOJSOVA  
Chef de Division de l'Intégration Européenne et de la Coopération Internationale, Ministère de la Justice

Mr Todor VITLAROV  
High Public Prosecutor, High Public Prosecution office

Ms Vanja MIHAJLOVA  
Member of the State Commission for prevention of corruption

Ms Biljana NIKOLOVSKA-ZAGAR  
State advisor for legal issues in Civil Servants Agency

**TURKEY / TURQUIE**

M Ergin ERGÜL  
Magistrat, Directeur Général Adjoint, Direction Générale du Droit International et des Relations Extérieures, Ministère de la Justice

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Ms Natasha RAMALINGA-CHETTY  
Policy Advisor, Criminal Law Policy Unit, Home Office

Mr Alastair BROWN  
Advocate Depute, Advocate Deputes' Chambers, Crown Office

**UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

Mr Mark RICHARD  
Senior Counsellor for Criminal Justice Matters, US Mission to the European Union

Mr Richard M. ROGERS  
Deputy Chief of Staff, Senior Counsel to the Assistant Attorney General, Criminal Division,  
Department of Justice

Ms Jane LEY  
Deputy Director, Government Relations and Special Projects, U.S. Office of Government Ethics

**SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE**

Prof. Dr Albin ESER – **Apologised / Excusé**  
Max Planck-Institute for Foreign and International Penal Law, Germany

**EXPERT-EVALUATORS RESPONSIBLE FOR THE EVALUATION OF THE FOLLOWING  
COUNTRIES / EXPERTS-EVALUATEURS RESPONSABLES DE L'ÉVALUATION DES PAYS  
SUIVANTS**

**GRECO EVALUATION TEAMS / EQUIPES D'ÉVALUATION DU GRECO**

**Second Round Evaluation of "the former Yugoslav Republic of Macedonia" /  
Evaluation du Deuxième Cycle de « l'ex-République yougoslave de Macédoine »**

Mr Alastair BROWN - United Kingdom / Royaume-Uni

Mr Ahmet IMIRZALIOĞLU - Turkey / Turquie - **Apologised / Excusé**

Mr Algimantas ČEPAS - Lithuania / Lituanie

**Second Round Evaluation of the Netherlands /  
Évaluation du Deuxième Cycle des Pays-Bas**

Mr Cezary MICHALCZUK - Poland / Pologne

Mr Jan VIDRNA - Czech Republic / République Tchèque – **Apologised / Excusé**

Mr Eberhard SIEGISMUND - Germany / Allemagne - **Apologised / Excusé**

**Second Round Evaluation of Romania /  
Évaluation du Deuxième Cycle de la Roumanie**

M. Jean-Marie LEQUESNE - Belgium / Belgique

Mr Inam KARIMOV - Azerbaijan / Azerbaïdjan

M. Pierre-Christian SOCCOJA - France

**PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ  
STATUTAIRE DU GRECO**

Mme Anna LAMPEROVA – **Apologised / Excusée**

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentation Permanente de la Slovaquie auprès  
du Conseil de l'Europe

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE  
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

M. Jaume BARTUMEU CASSANY - **Apologised / Excusé**

Membre du Conseil Général, Andorre

**REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ**

Mr Petar RASHKOV

Director, International Legal Co-operation and International Legal Assistance, Ministry of Justice

**REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC**

**OBSERVER OECD / OBSERVATEUR OCDE -Apologised / Excusé**

**COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Wolfgang RAU, Executive Secretary of GRECO, Directorate General I – Legal Affairs, Council of  
Europe

M. Carlo CHIAROMONTE, Administrateur, Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de  
l'Europe

Mr Björn JANSON, Administrative Officer, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

M. Spyros TSOVILIS, Administrateur, Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe

Ms Laura SANZ-LEVIA, Administrative Officer, Directorate General I – Legal Affairs, Council of  
Europe

Ms Tania VAN DIJK, Administrative Officer, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

Ms Elspeth REILLY, Assistant, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant (Evaluation rounds), Directorate General I –  
Legal Affairs, Council of Europe

Mme Jeanne LITSCHGI, Assistante, (Evaluation rounds), Directorate General I – Legal Affairs,  
Council of Europe

Mme Marie-Rose PREVOST, Assistante, (Evaluation rounds), Directorate General I – Legal Affairs,  
Council of Europe

Ms Simona GHITA, Webmaster, Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe

**INTERPRETERS / INTERPRETES**

Mme Sally BAILEY

Mme Isabelle MARCHINI

Mme Julia TANNER

## ANNEXE II

### AGENDA / ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting at **09h30** / *Ouverture de la réunion à 09h30*
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Information by the President and the Executive Secretary (including on Bureau 31) / *Information par le Président et le Secrétaire Exécutif (y compris sur Bureau 31)*
4. **First reading** of the draft Second Round Evaluation Reports on: / **Première lecture** des projets de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur :
  - **"the former Yugoslav Republic of Macedonia" / "l'ex-République yougoslave de Macédoine"**: Monday / lundi
  - **Netherlands / Pays-Bas** : Tuesday / mardi
  - **Romania / Roumanie** : Wednesday / mercredi

**Evaluators and national delegations concerned are requested to be available during the following periods: / Les évaluateurs et délégations nationales concernés sont invités à être disponibles pendant les périodes suivantes :**

- **"the former Yugoslav Republic of Macedonia" / "l'ex-République yougoslave de Macédoine"**: Monday all day and Tuesday morning / lundi toute la journée et mardi matin
  - **Netherlands / Pays-Bas**: Monday afternoon, Tuesday all day and Wednesday morning / lundi après-midi, mardi toute la journée et mercredi matin
  - **Romania / Roumanie**: Wednesday all day and Thursday morning / mercredi toute la journée et jeudi matin
5. Overall assessment of **Georgia's** compliance with GRECO's First Round Recommendations – pursuant to Rule 32, paragraph 2, al. (i) of GRECO's Rules of Procedure and in accordance with Decisions 17 and 18 of GRECO 24 (**Thursday**) / *Evaluation globale du niveau de conformité de la Géorgie avec les recommandations du Premier Cycle – en vertu de l'article 32, paragraphe 2, alinéa (i) du Règlement Intérieur du GRECO et conformément aux Décisions 17 et 18 du GRECO 24 (jeudi)*
  6. Examination and adoption of Addenda to First Round Compliance Reports on **Estonia, Ireland and the Slovak Republic (Thursday)** / *Examen et adoption des Addenda aux Rapports de Conformité du Premier Cycle sur l'Estonie, l'Irlande et la République Slovaque (jeudi)*
  7. Addendum to the First Round Compliance Report on **Slovenia** – updated information (**Thursday**) / *Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Slovénie – informations mises à jour (jeudi)*
  8. **Second reading** and adoption of the draft Second Round Evaluation Reports on **"the former Yugoslav Republic of Macedonia", the Netherlands and Romania (Friday)** / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapport

*d'Évaluation du Deuxième Cycle sur "l'ex-République yougoslave de Macédoine", les Pays-Bas et la Roumanie (vendredi)*

9. **Third Evaluation Round** : Draft Terms of Reference for the two working parties to be entrusted with preparing GRECO's Third Evaluation Round (cf. Proposal by Bureau 31, Greco (2005) 15E Revised) / **Troisième Cycle d'Évaluation** : Projets de mandat pour les deux groupes de travail chargés de la préparation du Troisième Cycle d'Évaluation du GRECO (cf. Proposition du Bureau 31, Greco (2005) 15F Révisé)
10. Budget 2006 – State of preparation / *Etat de préparation*
11. Miscellaneous / *Divers*
12. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
13. Dates of next meetings / *Dates des prochaines reunions*